



AS/Pol/Inf (2013) 06
18 janvier 2013
Fpdocinf06_13

Commission des questions politiques et de la démocratie

Echange de vues avec une délégation iranienne

Strasbourg, 21 janvier 2013

Courts curriculum vitae des membres de la délégation

Le présent document est disponible sur le site Extranet de l'Assemblée parlementaire (site restreint pour les membres de l'APCE)
<http://assembly.coe.int/extranet>

M. Ardechir Amir Arjomand, président de la délégation, a obtenu son doctorat en droit international à l'Université de Strasbourg (France) en 1978. Il a ensuite occupé des postes importants dans le domaine du droit public, du droit international et du droit relatif aux droits de l'homme en Iran. Il a aussi été titulaire de la chaire Unesco pour les droits de l'homme, la paix et la démocratie. Lors de la campagne présidentielle de 2009, M. Arjomand a été premier conseiller du candidat à la présidence iranienne, M. Mir-Hossein Mousavi. Après les élections, il a été brièvement arrêté par les autorités iraniennes élues. Il est aujourd'hui porte-parole du Conseil iranien de coordination du mouvement « Chemin vert de l'espoir ».

M. Rajab-ali Mazroui est un homme politique et un économiste iranien, conseiller économique auprès de Seyed Mohammad Khatami, l'ancien Président réformiste iranien. Il a été membre du Parlement iranien de 1999 à 2003, représentant la ville d'Ispahan. Il a ensuite été empêché par le Conseil des gardiens de se présenter à d'autres élections législatives. Il préside l'Association des journalistes depuis 1998. M. Mazroui n'a eu de cesse de participer aux activités sociales et politiques de son pays après la révolution islamique en Iran et est devenu, en 1998, l'un des membres fondateurs du Front de participation à l'Iran islamique (parti politique réformiste actuellement interdit dans le pays à la suite de l'élection controversée de 2009). Il est actuellement membre du Comité central et du Bureau de ce parti.

M. Morteza Kazemian, militant politique, journaliste et analyste politique iranien, est membre de la Commission centrale du « Comité pour la défense de la liberté de la presse » (dont font aussi partie Mohsen Kadivar, Hassan Youssefi Eshkevari, Mashallah Shamsolvaezin, Eesa Saharkhiz, Ahmad Zeydabadi et Keyvan Samimi), membre du « Comité pour la défense d'élections libres, équitables et régulières » en Iran (présidé par Shirin Ebadi et comptant parmi ses membres Ebrahim Yazdi, Abdolfatah Soltani, Abbas Amirentezam), membre du « Conseil des militants Melli Mazhabi », groupe d'opposition démocratique et libéral en Iran et membre de « l'Association des journalistes iraniens » et de la « Fédération internationale des journalistes » (FIJ). Doctorant en sciences politiques, M. Kazemian a été arrêté le 28 décembre 2009 à Téhéran et condamné à une peine d'emprisonnement d'un an par le tribunal révolutionnaire iranien pour « propagande contre l'Etat ». Après avoir été placé à l'isolement pendant 63 jours, il a été libéré sous caution (50 000 dollars). Il a de nouveau été arrêté en mars 2000 sur l'ordre du tribunal révolutionnaire. Après avoir été placé à l'isolement pendant 130 jours, il a passé 80 jours en cellule fermée et a été libéré sous caution (50 000 dollars). Il a été condamné pour « activités subversives contre l'Etat », « propagande contre l'Etat » et « complot visant à renverser le régime au pouvoir en Iran ». Il a été condamné à une peine d'emprisonnement de quatre ans par le tribunal révolutionnaire de Téhéran en 2003. Le 28 décembre 2010, des responsables de la sécurité l'ont appelé pour un nouvel interrogatoire. Il a été contraint de quitter l'Iran avec sa famille. Il vit aujourd'hui à Paris.

M. Taghi Rahmani, auteur de premier plan, personnalité politique et lauréat du prix Hellman/Hammett remis à des écrivains persécutés, est l'un des plus anciens membres du « Conseil des militants Melli Mazhabi », groupe d'opposition démocratique et libéral en Iran. Il a été emprisonné pendant plus de 15 ans pour avoir exprimé ses opinions. Il a été conseiller auprès de Mehdi Karroubi, ancien candidat à l'élection présidentielle de 2009. Il est aussi l'époux de Narges Mohammadi, célèbre défenseuse des droits de l'homme et collègue de Shirin Ebadi, condamnée à six ans de prison pour ses activités en faveur des droits de l'homme.

M. Mostafa Khosravi est un militant politique, journaliste et membre du Bureau de l'Association des anciens élèves d'Iran (Advar Tahkim Vahdat) dirigée notamment par Ahmad Zeydabadi et Abdollah Momeni, actuellement en prison en Iran. M. Khosravi a aussi été membre de Dafter Tahkim Vahdat (Bureau pour le renforcement de l'unité), organisation étudiante iranienne créée en 1979, décrite comme « l'organisation étudiante la plus connue du pays » et « le principal groupe étudiant iranien pro-démocratie ». M. Khosravi a participé activement, pendant des années, au mouvement étudiant iranien. A la suite de l'élection présidentielle de 2009 et de la vague d'arrestations d'étudiants militants et de membres de l'Association des anciens élèves d'Iran, il a quitté le pays et réside actuellement à Rome.

Mme Neguin Bank est une activiste des droits de l'homme. Citoyenne iranienne et italienne, elle joue un rôle actif dans le lancement des campagnes mondiales de sensibilisation au sein de la communauté internationale sur les violations croissantes des droits de l'homme en Iran, après les élections présidentielles controversées de 2009.

Le Conseil de coordination du Chemin vert de l'espoir a été créé par Mir Hossein Mousavi et Mehdi Karroubi, dirigeants du Mouvement vert iranien, tous deux anciens candidats à l'élection présidentielle controversée de 2009. Il a été constitué avant l'assignation à résidence illégale des deux dirigeants il y a deux ans. Son objectif est de coordonner les forces du Mouvement vert qui défendent la lutte pacifique dans le cadre du droit et dans le plein respect des droits de l'homme et des principes d'indépendance et d'intégrité territoriale de l'Iran. MM. Mousavi et Karroubi entendaient aussi créer un organe à même de perpétuer le mouvement au cas où ils seraient arrêtés. Le Conseil représente en fait les revendications des groupes politiques dans le pays. La majorité de ses membres sont actuellement en Iran. Il est aussi favorable aux droits de l'homme, à la démocratie, aux droits des femmes, aux droits des travailleurs et à ceux des minorités religieuses et ethniques tels qu'ils sont énoncés dans la Charte du Mouvement vert. Pour un complément d'informations au sujet de cette charte, voir le site : <http://shora.org/en/2010/06/mir-hossein-mousavi-charter-for-the-green-movement.php>.